

Séminaire Descriptif et Exigences

Professeur : Y. Benhamou, pas
N° 5956
Titre du séminaire : Droit de l'information et des médias : aspects de droit privé

Maîtrises concernées : MD, MDE, MDCP, MDIE
Semestre : automne 2024

Descriptif du séminaire :

Notre "société d'information" est caractérisée par une polarisation de l'attention et l'éloignement des jeunes générations des médias traditionnels. Le besoin de repenser le droit de l'information et des médias n'a jamais été aussi important. Les "intermédiaires de l'information" sont sujets à des règles variées. Pourtant, ils jouent un rôle fondamental dans une société de plus en plus polarisée et hyperconnectée. Par exemple, les médias traditionnels sont sujets à des règles journalistiques strictes, en particulier en matière de droit des programmes (p.ex. devoir d'objectivité pour lutter contre la désinformation, protection de la jeunesse et des discriminations, pluralité d'opinion renforcée en temps de scrutin politique). Les "nouveaux" médias, tels que les réseaux sociaux et autres plateformes de partage, échappent à ce type de règles et sont plutôt soumis à un régime de modération a posteriori, sachant que l'information est de plus en plus façonnée par la recommandation algorithmique avec des risques de bulles d'enfermement culturelles et de désinformation (appelée souvent "fake news"). Les entreprises et les personnes individuelles aspirent quant à elles aussi à communiquer sur leurs activités, ou sur tout sujet d'intérêt, invoquant souvent la liberté d'expression.

L'objectif du séminaire est d'examiner les questions juridiques en matière de droit de l'information et des médias, notamment pour garantir la pluralité d'opinions et la démocratie, et plus généralement comment encadrer la communication d'information par tout acteur de la société de l'information. Il est précisé que les questions seront principalement celles du droit privé et que les aspects variés de la matière permettront un vaste choix de problématiques à traiter.

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Les étudiants peuvent proposer des sujets

d) Quels sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Étapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	Semaine 3
2. Présentation du sujet (sujet, plan et bibliographie)	Semaine 5
3. Reddition du plan détaillé	Semaine 7
4. Dépôt du texte final	Fin du semestre

Commentaires : Ce calendrier est donné à titre indicatif, en vue de présenter l'ordre des étapes et le temps alloué à chacune d'elles. Certains ajustements pourraient intervenir; ils n'affecteront cependant pas fondamentalement le calendrier ci-dessus.

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Non

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

- allemand : de nombreuses sources juridiques sont rédigées en allemand.
- anglais : des décisions et autres textes en anglais peuvent être pertinents.

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? : Oui

h) Modalités d'évaluation (par ex. 1 point, participation ; 1 point, oral ; 4 points, écrit) :

2/3 de la note, mémoire; 1/6 de la note, présentation orale; 1/6 de la note, participation. Cette pondération peut être modulée et est principalement indicative. Seule la note finale globale sera communiquée.